



HYDROCARBURES

Perenco atteint 85 mille barils par jour



Le ministre s'entretenant avec les responsables de Perenco DR

La compagnie pétrolière Perenco a annoncé hier à Brazzaville, au ministre congolais des Hydrocarbures Bruno, Jean Richard Itoua, avoir atteint une production de 85 000 barils de pétrole par jour, un niveau

jamais réalisé depuis son implantation au Congo en 2001.

Cette hausse est consécutive, selon le secrétaire général du groupe Perenco, Benoît de la Fouchardière,

aux investissements consentis depuis un an à travers sa filiale congolaise, notamment sur le champ pétrolier Litanzi qui produit 15 000 barils par jour.

Page 2

ELIMINATOIRES CAN 2023

Le Congo défiera la Mauritanie et Madagascar en amical



Paul Put animant la conférence de presse/Adiac

Le sélectionneur des Diabes rouges, Paul Put, a dévoilé hier, au cours d'une conférence de presse à Brazzaville, le programme de préparation du onze national. Celui-ci prévoit deux rencontres amicales les 24 et 27 septembre, respec-

tivement avec les sélections malgache et mauritanienne. Ces deux rencontres auxquelles prendront part les joueurs locaux et internationaux s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration des performances des athlètes en attendant la double confrontation contre le Sud Soudan en mars prochain en éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2023 décalée en janvier 2024.

Page 15

ANGOLA

Investiture du président Joao Lourenço

Réélu à l'issue des élections du 24 août dernier, le président angolais, Joao Lourenço, va prêter serment aujourd'hui à Luanda. Plusieurs chefs d'Etat du continent ont effectué le déplacement vers la capitale angolaise parmi lesquels le président congolais Denis Sassou N'Guesso.

Le chef de l'Etat sortant de l'Angola et son parti, le Mouvement populaire de libération de l'Angola, ont obtenu 51,7% des suffrages contre 44,05% de son challenger Adalberto Costa Junior de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola.

Page 16



E-ADMINISTRATION

L'harmonisation en vue des systèmes d'information publique



Une vue des participants au séminaire

Le séminaire interministériel des directeurs et responsables des systèmes d'information de l'administration publique s'est ouvert hier sous le patronage du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'Etat, Luc-Joseph Okio.

L'objectif de la rencontre de deux jours est d'améliorer le niveau d'information de différents responsables informatiques des administrations afin de favoriser un environnement de travail collégial à travers le partage des ressources, connaissances et expertises.

ÉDITORIAL

Engagement

Page 2

ÉDITORIAL

Engagement

Les infrastructures sportives de qualité dont le Congo s'est doté, à la faveur des Jeux africains de Brazzaville 2015, avaient suscité l'approbation des instances internationales. Preuve en est, la Fiba-Afrique lui avait confié l'organisation de l'Afro Basket en 2017. Mais dans le contexte marqué à l'époque par la chute du prix du baril de pétrole aggravé par un environnement socio-économique difficile, le gouvernement avait dû renoncer à abriter la compétition.

Ce désengagement est d'autant plus préoccupant car dans la foulée, la Fédération congolaise de basketball (Fécoket) demeure jusqu'à présent frappée par une sanction à la fois sportive et financière. Elle peine à se remettre de la suspension des équipes congolaises à des compétitions internationales qui s'éternise. La lenteur dans le processus de paiement de l'amende infligée remet en cause l'avenir des basketteurs congolais, en commençant par les professionnels jusqu'à atteindre les tout-petits. Le découragement a visiblement pris le pas sur le développement de la balle au panier en interne.

L'annonce faite le 24 août par le président de la Fécoket, lors du lancement de la 38e édition des championnats nationaux à Brazzaville, selon laquelle le gouvernement s'est engagé à régler très rapidement la dette auprès de la Fiba-Afrique, a jailli comme un point d'eau dans le désert. Les pratiquants espèrent que les choses prendront une nouvelle tournure. Le basketball national pourra alors se refaire une santé grâce au lancement souhaité des programmes de préparation visant à sélectionner la première vague des Diables rouges qui renoueront avec les compétitions internationales.

La levée de la sanction aura aussi des effets sur le moral des basketteurs. Elle permettra également de booster la capacité de la discipline à rassembler avec beaucoup d'enthousiasme, la famille du basketball congolais. Ce qui est certain, le Congo a beaucoup appris de ses erreurs.

Les Dépêches de Brazzaville

HYDROCARBURES

Le groupe Perenco Congo a augmenté son plafond de production

La production nationale de la compagnie Perenco a atteint 85 000 barils/jour, un niveau de production jamais réalisé par le pétrolier français. Cette hausse de la capacité de production est le résultat des investissements repris depuis un an par la filiale congolaise.



Le ministre s'entretenant avec les responsables de Perenco/DR

À la tête d'une délégation de la compagnie pétrolière, le secrétaire général du groupe Perenco, Benoît de la Fouchardière, s'est entretenu, le 14 septembre, à Brazzaville, avec le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua. Les deux personnalités ont fait le point de la compagnie pétrolière en République du Congo et de ses futurs investissements au niveau des champs pétroliers et miniers.

Selon le responsable du groupe Perenco, les récents investissements de la filiale ont permis de doper la production nationale, notamment du champ de Litanzi qui produit à lui seul 15 000

barils/jour. « C'est ce qui permet à la production nationale du groupe Perenco d'atteindre 85 000 barils/jour. Il est important de partager ce succès avec le ministre de tutelle. Enfin, nous avons également parlé du redéveloppement de la compagnie pétrolière, du projet conjoint Perenco et État congolais d'exploration d'un nouveau puits, ainsi que du développement des domaines miniers », a indiqué Benoît de la Fouchardière.

Présente au Congo depuis 2001, la société Perenco s'est développée au fil des années, grâce à l'acquisition de nouveaux puits faisant

progresser sa production de 4 000 barils/j à 70 000 barils/j, avant ce record de production. Outre le champ Litanzi, Perenco Congo opère également sur les champs d'Émeraude et de PNGF Sud, comprenant les licences Tchendo II, Tchibouela II, et Tchibeli Litanzi II.

Depuis sa fondation en 1975, le groupe Perenco s'est diversifié pour devenir aujourd'hui la compagnie pétrolière et gazière indépendante leader en Europe. L'entreprise produit 465 000 boepd chaque jour grâce à ses opérations de forage, de développement et d'acquisition onshore et offshore dans quatorze pays.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Duryl Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-
donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

EDUCATION

Les directeurs de l'alphabétisation à l'école du numérique

Les coordonnateurs départementaux et directeurs des centres d'alphabétisation et de rescolarisation sont en formation, à Brazzaville, sur le maniement de l'outil informatique qui va désormais intégrer le processus des apprentissages.

Le programme de formation des directeurs des centres d'alphabétisation et de rescolarisation à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication s'inscrit dans une approche d'intégration du numérique dans les programmes d'éducation des adultes et des jeunes en dehors de l'école et d'interconnexion des centres d'éducation non formelle, a expliqué la directrice générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, Laure Yoka Matongo. « Il s'agit pour nous de soutenir

la construction des modèles d'apprentissage innovants qui tiennent compte des défis du monde actuel », a-t-elle déclaré.

La corrélation entre l'alphabétisation et les compétences numériques intègre, en effet, l'objectif de développement durable n°4 des Nations unies qui vise à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Ainsi, l'acquisition des connaissances numériques est utile au déve-



Les directeurs dans la salle informatique/Adiacement pour la modernisation des structures d'alphabétisation et de rescolarisation des équipements informatiques. Laquelle semaine est célébrée en prolongement de la 56e Journée internationale de l'alphabétisation sous le signe de la transformation des espaces d'apprentissage d'alphabétisation.

Rominique Makaya

Il s'agit pour nous de soutenir la construction des modèles d'apprentissage innovants qui tiennent compte des défis du monde actuel »

loppement des ressources éducatives utilisables à distance. Ce qui permet de ne pas laisser au bord de la route les apprenants en situation d'apprentissage permanent.

Pour lier la parole à l'acte, la directrice générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, Laure Yoka Matongo,

a mis à la disposition des directeurs des centres d'alphabétisation et de rescolarisation des équipements informatiques.

Il convient de rappeler que cette formation sur le numérique est l'une des activités inscrites dans l'agenda de la 18e semaine nationale de l'alphabétisation sur le thème « La quête d'un finan-

PANDÉMIES

La livraison de doses en péremption en Afrique constitue une honte morale, selon l'OMS

Cinq chefs d'Etat et de gouvernement d'Europe et d'Afrique, dont le président français, Emmanuel Macron, et ses homologues sud-africain, Cyril Ramaphosa, sénégalais, Macky Sall, et rwandais, Paul Kagame, le chancelier allemand, Olaf Scholz, ainsi que le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, ont plaidé pour un partage de technologies et un soutien à l'innovation, pouvant permettre de produire plus de vaccins localement « afin de mieux se préparer à la prochaine crise ».

« Il ne s'agit pas de savoir si une nouvelle pandémie se déclarera, mais quand », écrivent les cinq dirigeants dans une tribune parue dans « Le Monde ». Ils pensent qu'« il est grand temps d'intensifier la collaboration, de favoriser la production locale ».

Le continent africain est le moins vacciné au monde contre la covid-19. Il a enregistré moins de 20 % sur son 1,2 milliard d'habitants ayant reçu deux doses de vaccin. La première usine de vaccins à ARN messenger d'Afrique a été inaugurée en juin, au Rwanda. L'objectif est de fabriquer d'ici début 2024 des traitements contre la covid-19 et d'autres maladies à destination de la population africaine. Une première usine de vaccins anti-covid en janvier, en Afrique du Sud. Le Sénégal doit également devenir un hub régio-

nal pour la fabrication de vaccins. Les signataires ont souligné qu'« il est difficile de construire une unité de production de vaccins, mais il est encore plus difficile d'en assurer la pérennité ». Ils appellent donc à renforcer la formation des personnels, la réglementation, en Afrique et ailleurs dans le monde, ainsi

lon les projections de l'OMS, qui a appelé à une accélération des campagnes de vaccination pour « sauver beaucoup de vies ».

L'Afrique refuse des doses proches de la date de péremption

Plus de 240 millions de doses de vaccin avaient dépassé leur date

pauvres, qui reçoivent la majorité de leurs doses en provenance des pays riches. Mais ces doses, à leur arrivée, sont proches de la péremption, ce qui impose à ces pays des délais impossibles pour immuniser leur population. « Les pays reçoivent des livraisons non programmées de doses de vaccins proches de leur expi-

Tedros Adhanom Ghebreyesus. Ce n'est pas la première fois que le partage inégalitaire des vaccins est mis en lumière. « L'Express » avait déjà relayé les conclusions d'une enquête réalisée par le site « Our world in data », qui estimait à plusieurs millions les doses gâchées. Le rapport prédisant une augmentation constante de ce chiffre. Les Nations unies, puis l'Union européenne indiquaient récemment que les pays pauvres avaient refusé de recevoir une centaine de millions de doses, en raison de leur péremption. L'OMS avait, dans le même temps, accusé à de multiples reprises les pays riches de s'être accaparés des vaccins et de ne donner aux pays pauvres que des doses à courte durée de conservation. Une « honte morale », dénonçait-elle.

Noël Ndong

« Les pays reçoivent des livraisons non programmées de doses de vaccins proches de leur expiration, avec trop peu de transparence sur quand elles arrivent, quel vaccin et en quelle quantité »

qu'à financer plus d'investissements « dans la préparation aux pandémies ». Au rythme actuel, le continent africain n'aura que 70% de vaccins en août 2024, se-

limite de validation à travers le monde, selon les données de santé Airfinity. Un bilan sous-évalué. En cause, le manque d'informations concernant les pays

ration, avec trop peu de transparence sur quand elles arrivent, quel vaccin et en quelle quantité », confirmait, d'ailleurs, en décembre le patron de l'OMS,

AVIS RELATIF A UNE FUSION ABSORPTION AVEC TRANSFERT DE PORTEFEUILLE DE CONTRATS

LE CABINET DE MAITRE BINGOUBI BENOIT
Avocat à la Cour

538 rue Sounda, Plateau des 15 ans Brazzaville, croisement des avenues des 16ème et Loutassi, Brazzaville. Tél. 05 528 41 35
bingoubibenoit65@gmail.com

Fait savoir à tous ceux à qui il appartiendra :

Par application des dispositions de l'article 323 du Code des Assurances des Etats Membres de la CIMA, la société SANLAM ASSURANCE CONGO porte à la connaissance de ses créanciers le projet de transfert de son portefeuille de contrats au profit de la société NSIA ASSURANCES, dans le cadre d'un projet de fusion absorption aux termes duquel la société SANLAM ASSURANCE CONGO serait absorbée par la société NSIA ASSURANCES.

Un délai de trois mois, à compter de la publication du présent avis, est imparti aux créanciers de ces deux sociétés pour présenter leurs observations à Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, en charge du secteur des Assurances.

Les assurés disposent d'un délai d'un mois à compter de la publication du présent avis pour résilier leur contrat, s'ils le souhaitent.

Pour Avis

Maître Benoit BINGOUBI



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Catholic Relief Services, USCCB, « CRS » République du Congo recrute un(e) Assistant (e) Financier(e) pour son département finances. L'assistant financier sous la supervision du finance Officer et du chef du département de finances aura pour rôle de :

- Remplir des documents financiers standard (pièces comptables, demandes de virements, chèques, etc.) en suivant un exemple de modèle avec des directives prescrites et les diffuser selon les besoins.
- Fournir un appui d'administration et de secrétariat au traitement de transactions financières. Préparer, taper, photocopier et scanner les documents liés. Classer les documents des rapports comptables et financiers selon les instructions.
- Compiler la documentation justificative (dossier de liquidation/encaissement) pour aider au traitement des transactions financières. Communiquer avec les employés, sous-réceptaires, partenaires, fournisseurs pour réclamer les documents nécessaires.
- Faire la saisie des données pour l'enregistrement des transactions financières, suite à la validation par l'employé des finances du niveau supérieur.
- Assurer la garde de divers documents (par ex. chèques vierges/non remis, coupons de carburant, etc.)

Formation, expérience et capacités requises

- Baccalauréat exigé. Un diplôme (BTS, DEC, Licence)/certificat professionnel ou des cours en comptabilité, finances, économie ou administration des entreprises sont un plus.
- Au minimum deux (02) ans d'expérience professionnelle dans un rôle similaire avec une connaissance des pratiques comptables standard. Une expérience dans une organisation internationale est un plus.
- Expérience de l'utilisation de MS Office, en particulier Excel et Word. Expérience pratique de la saisie des données dans des bases de données et formulaires en ligne.

Dossier de candidature devra comporter :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail/attestation d'employeur
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

doit parvenir au plus tard le **23 septembre 2022** à l'adresse email suivante : CG_HR@crs.org avec comme objet du message : « **Assistant(e) Financier(e)** » ou encore par le biais de l'ACPE.

Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. CRS veille à un espace de travail sans harcèlement, ni maltraitance, ni exploitation et ni trafic d'êtres humains et tolérance zéro à la fraude et à la corruption.

Représentant Résident



AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET

Réf : AMI/INFIRMSCO/202209-03

Dans le cadre de son programme « Renforcement des capacités de la Croix- Rouge Congolaise pour une amélioration durable de la santé et de l'accès à l'éducation dans le Pool » financé par la Délégation de l'Union Européenne (DUE), la Croix-Rouge Française en partenariat avec la Croix-Rouge congolaise souhaite contractualiser un prestataire pour les travaux de construction d'une infirmerie Scolaire à Kinkala.

Nous invitons les entreprises souhaitant soumissionner à ce marché à venir retirer le dossier de consultation à la Croix-Rouge Française au plus tard le 22/09/2022 à 16h30 minutes (heure du Congo) à l'adresse suivante 'muni d'une clé USB' :

Croix-Rouge Française :
Congo-Brazzaville, 132, Avenue Maréchal Lyautey en face du CHU Téléphone : +242 05 069 70 79 /
+242 05 206 62 22

La remise des dossiers d'appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est fixée au 13/10/2022 avant 16h30min.

DÉCÈS DE LA REINE ELIZABETH II

D'autres visions de l'héritage

La mort de la reine Elizabeth II a suscité une vague de chagrin et d'hommages de dirigeants et citoyens de par le monde. Si de nombreux habitants des anciennes colonies britanniques ont honoré sa mémoire, d'autres en gardent un souvenir amer, notamment en Afrique et en Inde.

Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, décrit la reine Elizabeth II comme une personnalité extraordinaire dont beaucoup de personnes dans le monde se souviendront avec affection. Pour le troisième grand parti d'Afrique du Sud, l'Economic Freedom Fighters (EFF), « au cours de son règne de 70 ans en tant que reine, elle n'a jamais reconnu les crimes perpétrés par la Grande-Bretagne et sa famille à travers le monde et était en fait un fier porte-drapeau des atrocités, [...], sa mort est un rappel d'une période très tragique de l'histoire du pays et de l'Afrique ».

Sur les réseaux sociaux, les critiques sont parfois acerbes. Certains messages demandent le retour du diamant «Star of Africa», extrait en Afrique du Sud en 1905, figurant dans les bijoux de la couronne britannique. D'autres font référence à la guerre du Biafra à la fin des années 1960, au cours de laquelle le gouvernement britannique a soutenu et armé le gouvernement nigérian, contre les sécessionnistes de la République autoproclamée du Biafra. Ainsi, la disparition de la reine aura ravivé des souvenirs parfois sanglants de la domination coloniale britannique : oppression, esclavage, atrocités contre la population indigène, vol de statues et objets d'art en Afrique de l'Ouest, puis vol de l'or et de diamants en Afrique australe et en Inde.

Pour d'autres critiques, la reine aurait dû user de son pouvoir et de son influence pour que les restes humains de ceux qui ont combattu la domination coloniale britannique soient restitués. C'est le cas au Kenya et en Afrique du Sud, où certains citoyens réclament les têtes de héros comme Koitalel Samoei, qui a mené la résistance des Nandi dans l'actuel Kenya à la



fin du XIX^e siècle, et le roi Hinstsa kaKhawula du royaume xhosa d'Afrique du Sud, tué en 1835. Après que leurs corps ont été mutilés, les têtes des deux résistants ont été emmenées en Grande-Bretagne comme trophées. D'autres encore ont ajouté le massacre de Kényans pendant la rébellion des Mau-Mau. Si Gitu wa Kahengeri, un ancien combattant de la rébellion Mau-Mau, condamne les actions de la Grande-Bretagne, il dit avoir été endeuillé par le décès de la reine Elizabeth II. « [...] Nous pleurons la reine parce que c'est une personne, un être humain

», rapporte l'agence de presse Reuters.

Concernant le président kényan Uhuru Kenyatta, il a qualifié la reine d'« icône imposante du service désintéressé ». Il a essuyé les critiques de certains Kényans pour avoir déclaré quatre jours de deuil national. L'ancien président du Botswana, Ian Khama, a également défendu l'héritage de la reine d'Angleterre en la décrivant comme irremplaçable. Il a déclaré : « La colonisation n'est pas quelque chose dont nous voulons nous souvenir ; c'était une période sombre. La reine en a hérité, elle

n'en était pas l'architecte ». Il a ajouté : l'Afrique devrait à la reine comme quelqu'un qui a « apporté une nouvelle ère à partir d'un passé sombre ». Beaucoup ont regretté que la reine Elizabeth II ne se soit jamais excusée pour les crimes commis au nom de la colonisation. Toutefois, ils ont indiqué qu'elle avait reconnu des « épisodes pénibles et difficiles ». Citons cette phrase de la reine Elizabeth II qui semble pleine de regrets : « L'histoire ne peut être réécrite, même si nous souhaitons parfois le contraire. Elle a ses moments de tristesse comme de joie. Nous de-

vous apprendre de la tristesse et construire sur la joie ».

Déroulé des obsèques de la reine Elizabeth II

Les obsèques de la reine Elizabeth II seront un moment historique et Londres le centre du monde le 19 septembre, pour faire un dernier adieu à la souveraine au plus long règne au Royaume-Uni, le deuxième le plus important de toute l'histoire derrière Louis XIV. Ces obsèques auront lieu dix jours après son décès. Il s'agira d'un événement diplomatique considérable, la plupart des chefs d'Etat ont été conviés. Le cercueil de la reine Elizabeth II a été acheminé à Londres le 13 septembre et déposé au palais de Buckingham. Sur le cercueil sera installée la couronne impériale d'Etat, celle qu'elle s'était vue remettre le jour de son couronnement en 1953. Le public pourra venir se recueillir, jusqu'à l'aube du 19 septembre. Selon les informations du Times, plus de 750 000 personnes ont l'intention de s'approcher de la dépouille de la reine Elizabeth II. Le 19 septembre, le jour des funérailles qui seront celles d'Etat, son cercueil sera conduit à l'abbaye de Westminster. Les dirigeants des cinquante-cinq autres pays du Commonwealth seront présents.

Décédée en Ecosse, le 8 septembre dernier après une vie longue de 96 ans, dont 70 ans de règne sous la couronne d'Angleterre, la reine Elizabeth II doit être enterrée à Londres, dans la chapelle Saint-Georges du château de Windsor, là où reposent ses parents - le roi Georges VI, la reine-mère - et sa sœur. Le cercueil du prince Philip sera déplacé dans cette chapelle pour demeurer aux côtés d'Elizabeth II. Cette inhumation ne sera pas ouverte au public. Il s'agira d'un événement confidentiel, où seule la famille royale pourra se rendre.

Noël Ndong

ETHIOPIE

Les Etats-Unis saluent l'engagement des rebelles du Tigré dans des pourparlers sous l'égide de l'UA

La Maison-Blanche a salué la décision des rebelles éthiopiens du Tigré de se déclarer prêts à observer un cessez-le-feu et à s'engager dans des pourparlers de paix avec le gouvernement, sous l'égide de l'Union africaine (UA).

« Le temps est venu pour les deux parties de cesser les combats et de s'engager dans le dialogue pour résoudre leurs différends », a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Karine Jean-Pierre, afin que le gouvernement éthiopien profite de cette initiative et s'assoit à la

table des négociations avec les rebelles pour mettre un terme au conflit qui ravage le pays. L'Érythrée et d'autres acteurs non spécifiés « devraient se tenir à l'écart du conflit », a-t-il souligné. Ajoutant : « Les États-Unis saluent et soutiennent les efforts diplomatiques de l'Union africaine

pour entamer des pourparlers dès que possible ».

L'envoyé spécial du président Joe Biden pour la Corne de l'Afrique, Mike Hammer, est « activement engagé avec les parties », l'UA et d'autres acteurs internationaux pour faire avancer les pourparlers, selon la Maison-Blanche.

Le Front de libération du peuple du Tigré (FLPT) a annoncé qu'il était prêt à participer aux pourparlers après les combats qui ont éclaté le

24 août avec les forces gouvernementales. Ces hostilités ont brisé une trêve de cinq mois. Le FLPT s'est dit « prêt à participer à un processus de paix solide sous les auspices de l'Union africaine », ajoutant qu'il s'attendait à un « processus de paix crédible mené par l'UA » avec des médiateurs et des observateurs internationaux « acceptables pour les deux parties ».

Le communiqué ne mentionne aucune condition préalable

aux pourparlers et il n'est pas clair si les rebelles du FLPT vont revenir sur leurs revendications antérieures de reprise des services de base tels que l'électricité, les télécommunications et les services bancaires, ainsi que sur le retrait des forces érythréennes. Le gouvernement éthiopien, qui s'est montré inflexible quant à la participation de l'UA à tous les pourparlers de paix, n'a pas encore commenté l'annonce du FLPT.

N.Nd.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE,
PRIMAIRE, SECONDAIRE
ET DE L'ALPHABÉTISATION

Arrêté n° 10161 MEPPSA-CAB

portant approbation des programmes éducatifs révisés des domaines d'apprentissage du français, des mathématiques et des sciences pour les classes de CP1-CP2 du primaire et 6^e

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 25-95 du 17 novembre 1995 modifiant la loi scolaire n° 008-90 du 6 septembre 1990 et portant réorganisation du système éducatif en République du Congo ;

Vu le décret n° 96-174 du 15 avril 1996 fixant les normes applicables à l'école .

Vu le décret n° 2017-514 du 29 décembre 2017 portant organisation du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation ;

Vu le décret n° 2018-399 du 16 octobre 2018 portant attributions et organisation de l'inspection générale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation ;

Vu ensemble les décrets nos 2021-301 du 15 mai 2021 et 2021-302 du 16 mai 2021 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2021-343 du 6 juillet 2021 relatif aux attributions du ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation ,

ARRÊTE

Article premier : Sont approuvés les programmes éducatifs révisés des domaines d'apprentissage du français, des mathématiques et des sciences (sciences de la vie et de la terre) des classes de CP1-CP2 du primaire et 6^{ème} - 5^{ème} du collège, dont le texte est annexé au présent arrêté.

Article 2 : Les programmes éducatifs révisés sont accompagnés des guides; pédagogiques et des cahiers d'activités destinés respectivement aux enseignants et aux

Article 3 : Les programmes éducatifs révisés sont généralisés à partir de l'année scolaire 2022-2023 aux classes de CP1 et CP2 du primaire et 6^{ème} et 5^{ème} du secondaire premier cycle.

Les programmes scolaires révisés des classes restantes du primaire et du secondaire premier cycle (CE1, CE2, CMI, CM2, 4^{ème} et 3^{ème}) seront mis en œuvre à partir de l'année scolaire 2023-2024.

Article 4 : L'inspecteur général de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Le présent arrêté, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 22 août 2022

Fait à Brazzaville, le 22 août 2022



Jean-Luc MOUTHOU.

DROITS DE L'HOMME

L'Asadho exige la libération des membres du Bundu dia Mayala

L'Organisation non gouvernementale (ONG) se dit préoccupée par la condamnation et la détention prolongée de trente-trois civils membres du parti politique Bundu dia Mayala (BDM), alors qu'ils sont bénéficiaires des mesures de décrispation politique décrétées par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi.

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) note, en effet, que les trente-trois personnes, toutes ressortissantes de la province du Kongo central, ont été arrêtées lors des manifestations publiques organisées par le parti de l'ex-député national, Zacharie Badiengila dit Ne Muanda Nsemi, dans plusieurs villes de cette province, en 2017. « *Condamnées aux peines allant de dix ans à la peine de mort, elles sont encore maintenues en prison par la seule volonté d'un ancien de l'Agence nationale des renseignements (ANR) et actuellement, assistant du conseiller du président de la République en matière de sécurité, Kibelisa* », a fait savoir l'Asadho dans son communiqué du 13 septembre signé par son président, Me Jean-Claude Katende. Elle souligne que le précité exige, pour leur libération, que leur leader politique, Ne Muanda Nsemi, signe un acte d'engagement de ne plus faire des déclarations publiques contraires au pouvoir de Félix Tshisekedi.

Une exigence contraire aux mesure de décrispation politique

L'ONG relève que cette exigence de Kibelisa est contraire aux mesures de décrispation



Le leader de Bundu dia Mayala, Ne Muanda Nsemi/DR

politique prises par les autorités congolaises. Elle indique également qu'après avoir passé deux ans en détention sans être présentés devant leur juge naturel, en 2019, deux des partisans du parti BDM ont été transférés à la prison de Makala, vingt-six à la prison d'Angenga et cinq à celle de Ndolo.

Précisant que la détention prolongée de ces trente-trois personnes constitue un acte de violation des droits fondamentaux

consacrés par la Constitution et des mesures de décrispation politique dont d'autres Congolais ont été bénéficiaires, l'Asadho attend que le chef de l'Etat ordonne des poursuites judiciaires contre tous les agents de l'ANR impliqués dans l'arrestation et la détention de ces Congolais ; et prenne une mesure de grâce présidentielle en faveur de ces personnes arrêtées et condamnées, selon elle, injustement. Elle recommande, par ailleurs,

à l'auditeur général des Forces armées de la République démocratique du Congo de procéder à la libération pure et simple de toutes ces personnes. La communauté internationale, quant à elle, est appelée à prendre des sanctions ciblées contre tous les responsables des services de renseignement impliqués dans ce dossier. Aux autorités du pays, il leur est rappelé leurs engagements internationaux pour le respect des droits fon-

damentaux.

A en croire l'Asadho, Jean Ngemba Mawete et Nsimba Panzu, incarcérés à la prison centrale de Makala, sont condamnés à la peine de mort, alors que dans le nombre de personnes détenues à la prison d'Angenga, Kabeya Bodika, Baku Lusala, Kinsioni Mayawana, Bomolo Libanga, Mote Pindu, Dibandi Dibandi, et Matondo Lukawu sont condamnés à dix ans de prison ; Matenta Vuvu, Baniti Kinkela, Kimpenbe Matumona et Kimpenze Malueka sont condamnés à la peine de mort ; alors que Ntunu Dibuidi, Clément Phuembo Makwala, Nsimba Landu, Gaby Landu Vangu, Enock Nsimba Longo, Kunguluka Kuseka, Evange Kusikila kua Nzambi, Jacques Mwanda Mbambi, Daniel Mundamba Wazayakana, Faustin Bungiena Malungidi, Mbambi Mbambi, Guelors Nzuzi, Maurice Matungulu, Mengi Nzolantima et Lukelo Kuematu-kanga sont condamnés à perpétuité.

A la prison militaire de Ndolo, il y a Emilie Diatezua Matukebobo, qui a écopé de la peine de mort ; Marguerite Bena Dimbu, qui a dix ans, ainsi que Nsumbi Luyindadio (qui a des problèmes mentaux), Antho Dameso Kabadio et Rama Makosi Kala, qui ont été condamnées à perpétuité.

Lucien Dianzenza

VOL DU MATÉRIEL À LA RADIO ÉVANGÉLIQUE BUTEMBO OÏCHA

Un acte condamné par Olpa

La cheffe du département d'alertes et enquêtes au sein de l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), Nancy Zombo, a exhorté les autorités congolaise à diligenter une enquête sérieuse, afin d'identifier les auteurs du vol du matériel de la Radio évangélique Butembo Oïcha (Rebo), une station confessionnelle émettant à Oïcha, dans le territoire de Beni, près de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu. La cheffe du Département d'Alertes et enquêtes au sein de l'ONG de promotion et de défense de la liberté de la presse, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (OLPA), Nancy Zombo, a exhorté les autorités congolaise à diligenter une enquête sérieuse, afin d'identifier les auteurs du vol du matériel de la

Radio évangélique Butembo Oïcha (Rebo), une station confessionnelle émettant à Oïcha, dans le territoire de Beni, près de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu. Nancy Zombo a fait son exhortation à l'occasion d'un entretien avec la presse, le 13 septembre, au siège de l'Olpa, dans la commune de Kasa-Vubu, à Kinshasa.

Dans son récit des faits, elle a fait savoir que le siège de la Rebo a été visité, le 12 septembre vers 21 heures (heure locale), par deux individus en tenue militaire, munis d'armes à feu. « *Ces assaillants ont proféré des menaces à l'endroit d'Ishara Siwako et Delphin Sivaminia, tous deux techniciens du média qui assuraient la permanence* », a indiqué la cheffe du département

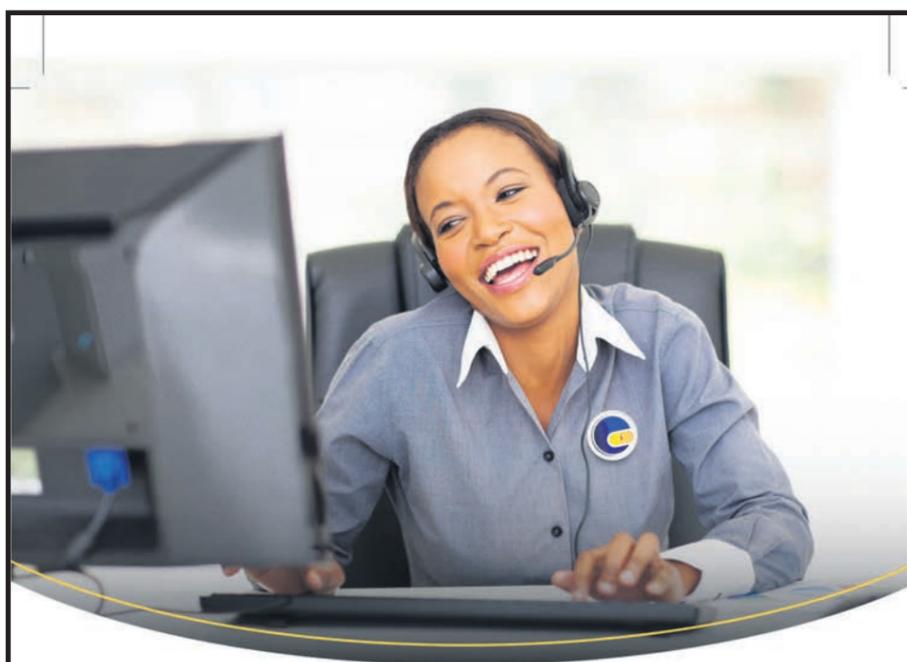


d'alertes et enquêtes à l'OlpaL. Elle a précisé que ces malfrats ont emporté du matériel de travail de ce média dont trois ordinateurs, un dictaphone et deux téléphones portables. « *C'est une situa-*

tion qui a réduit la radio au silence », a-t-elle déploré, ajoutant qu'avant de s'en aller, ces inciviques ont asséné quelques coups de poing à Ishara Siwako. Ce dernier, selon Nancy Zombo, a senti d'intenses douleurs au dos.

Cette responsable au sein de l'Olpa a condamné ces faits et pense que seule une enquête sérieuse pourra permettre d'appréhender ces malfrats qui opèrent dans cette partie de la ville où règne l'insécurité.

L.D.



La Direction Générale de la société Energie Electrique du Congo en sigle E²C, porte à la connaissance de son aimable clientèle la mise en service de la phase test de son call center au numéro 42-42, disponible 24h/24 et 7j/7.

Le 42-42 vous permet d'être en contact avec un opérateur pour vos doléances ou pour signaler tout problème en lien avec la société Energie Electrique du Congo.

La Direction Générale de Energie Electrique du Congo vous rassure de sa franche collaboration.

La Direction Générale



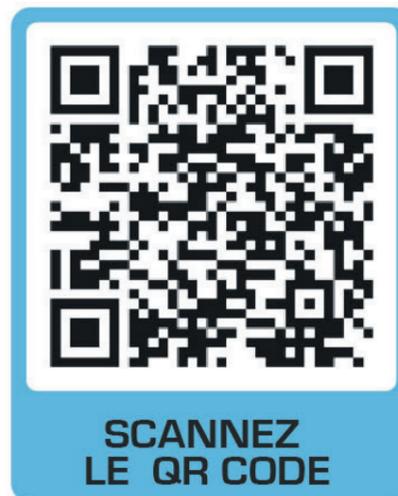
ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU







L'info CDIRECT

DU LUNDI AU DIMANCHE











+242 06 600 92 99

+243 814 101 250


SCG-RÉ

Un chiffre d'affaires de 14,6 milliards FCFA en 2021

Le dixième exercice de la Société commerciale gabonaise de réassurance (SCG-Ré), filiale du Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS), s'est soldé par un chiffre d'affaires en hausse de 7% par rapport à l'année précédente, soit 14,6 milliards de F CFA au titre de l'exercice 2021.



des engagements règlementés de 117%, conformément aux dispositions du code Cima. La mise en œuvre de son Plan stratégique et de développement en 2021 « PSD 2021-

8,80%.

En sus de ses résultats encourageants, cette société d'assurance a procédé à l'ouverture de son premier bureau régional de souscription à Kigali, au



C'est ce qui ressort des comptes arrêtés par le Conseil d'administration et approuvés par l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de SGG-Ré.

En 2021, la réassurance commerciale a augmenté de 26%, correspondant à plus de la moitié de la réassurance légale. Cette croissance s'explique par le développement commercial et la volonté du management de réduire la part des cessions légales sur le chiffre d'affaires et de développer les cessions commerciales (Traités et facultatives) tant au niveau national qu'international.

Avec une sinistralité en baisse de 18%, résultant de la politique d'assainissement du portefeuille et de sélection des

risques réassurés par l'entreprise ; et une optimisation des frais généraux à -19%, le résultat technique est de 6,940 milliards de F CFA contre 6,393 milliards en 2020, soit une hausse de 9%.

Quant à la situation patrimoniale, elle a été valorisée de 22% passant ainsi d'un total bilan de 32,1 à 39,2 milliards de Francs CFA. La trésorerie et l'actif circulant se sont appréciés respectivement de 161% et de 33%, du fait de l'optimisation de la rétrocession et d'une politique de placement plus offensive.

La SCG-Ré clôture l'exercice 2021 avec un résultat social de 1,018 milliard de F CFA, un surplus de marge de solvabilité de 11% et un taux de couverture

2025 » a été réalisé à 100%. Il s'agit de l'augmentation de son capital social à 10 milliards de F CFA, sa politique de gestion des risques, son développement commercial à l'international, un contrôle interne plus efficient et une double notation financière AM Best et GCR. À l'issue de l'Assemblée générale, un dividende de 400 millions de FCFA a été distribué aux actionnaires après dotation de la réserve légale et création d'une réserve facultative d'un milliard de F CFA.

Notons que la SCG-Ré est le 23e réassureur africain sur 47, après seulement dix ans d'existence et d'activité. Sa rentabilité financière à l'exercice clos au 31 décembre 2021 est de

Rwanda : « SCG-Ré, Kigali Régional Office ».

Ce bureau a compétence non seulement au Rwanda, mais également en Afrique de l'est et australe. L'ouverture de ce bureau s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de son PSD 2021-2025, qui prévoit l'expansion de ses activités en Afrique, afin de dynamiser sa croissance et son développement. « SCG-Ré, Kigali Régional Office » a été enregistrée le 4 mai 2022, auprès de « Office of the Registrar General », en tant que société de réassurance établie au Rwanda et agréée le 22 août dernier, par « National Bank of Rwanda », régulateur du secteur de l'assurance et de la réassurance rwandais.

VIE DES CLUBS

Otis Ngoma tient à rentrer dans ses droits au DCMP

Ancien entraîneur du Daring Club Motema Pembe (DCMP) et actuel sélectionneur des Léopards A', Otis Ngoma ne lâche pas prise concernant ses arriérés de salaire non perçus lorsqu'il dirigeait cette équipe. Il vient d'adresser une correspondance de rappel au nouveau président du club, Paul Kasembele, dont une copie est parvenue au «*Courrier de Kinshasa*».

Le club vert et blanc doit au technicien congolais, Otis Ngoma, une importante somme d'argent au titre de salaires et primes impayés. L'affaire a même été portée à la Fédération internationale de football association et la sentence a été prononcée en faveur de l'entraîneur. L'ancien président Vidye Tshimanga n'avait pas épongé cette dette du club envers l'actuel sélectionneur des Léopards A' de la République démocratique du Congo. Le nouveau comité de coordination du club, dirigé par Paul Kasembele, a également été saisi de ce dossier qui en fait est devenu un litige de l'équipe.

Dans une correspondance datée du 10 septembre dernier, avec copie réservée au président intérimaire de la Fédération congolaise de football association (Fécofa), Donatien Tshimanga, et au secrétaire général Belge Situata, Otis Ngoma adresse un rappel à Paul Kasembele qui l'avait contacté antérieurement.

«*Monsieur le président, vous avez souhaité que l'on se rencontre cette semaine afin de discuter sur ma situation litigieuse avec le DCMP. A l'issue de cet entretien, aucune proposition ne m'a été faite jusqu'à ce jour. Je tiens à vous rappeler tous les sacrifices et préjudices subis au profit du Daring Club Motema Pembe. Je fus remplacé par trois entraîneurs italiens qui ont travaillé quatre mois au club en laissant notre équipe à la 5e place derrière Maniema et Lupopo. Pour sauver la saison du DCMP et continuer à participer à la Coupe des confédérations, j'ai accepté, sur demande du Conseil d'administration, de travailler avec un engagement d'être payé avant l'Assemblée générale. Cette participation à la compétition CAF a permis de ramener de l'argent au club*», a-t-il écrit.

Et il continue dans sa lettre :



Otis Ngoma Kondi, ancien entraîneur du DCMP et sélectionneur adjoint des Léopards A'

«*De mon côté, face aux manquements du DCMP, j'ai dû contracter un emprunt bancaire afin de pallier les impayés de plusieurs mois de salaires. Cet emprunt court toujours et je ne peux me résoudre à rester impayé et de surcroît à rembourser une dette pour avoir aidé le club*». Etant flexible par rapport aux difficultés de trésorerie du club dues au recrutement de dix-neuf joueurs, Otis Ngoma fait, sous couvert de son avocat, des propositions de paiement de sa dette. Il propose le paiement de 50 % de sa dette avant le 15 septembre (47 119 dollars américains) et ensuite cinq tranches de 9 424 dollars le 15 de chaque mois, d'octobre prochain à février 2023. La seconde solution est celle de payer 34 239 dollars américains avant le 15 septembre, et 15 000 dollars le 15 de chaque mois d'octobre à janvier 2023.

Martin Engimo

LIGUE DES CHAMPIONS

V.Club battu par Gaborone United

Le représentant de la République démocratique du Congo a perdu le premier acte du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique en terre botswanaise face à Gaborone United. Le second acte est prévu à 18 septembre, à Kinshasa.

L'AS V.Club a débuté la Ligue des champions d'Afrique par une défaite, battue le 11 septembre au Botswana par Gaborone United, au match aller du premier tour préliminaire de cette compétition africaine interclubs. Zéro but à un a été le score de cette partie, une réalisation de Thero Setsile à la 35e mn. Tous les efforts de V. Club de revenir dans ce match se sont avérés sans succès.

Pour cette rencontre, l'entraîneur Raoul Jean-Pierre Shungu a titularisé le gardien de but international camerounais Simon Omosola et dans le champ, le Congolais de Brazzaville Varel Rozan, le Burkinabé Ismaël Zagre, Jacques Mangoba, Patou Ebunga, le Camerounais Pascal Mbaraga, Chickito Lema, le Togolais Marouf Tchakei, Glody Kikwama, Éric Kabwe, et l'autre Congolais de Brazzaville Jacques Temopélé. Il



V.Club battu à Gaborone/DR

y a donc eu cinq joueurs de nationalité étrangère dans les rangs de V.Club.

Il sied de le signaler que cette équipe n'a pas pris connaissance du terrain où devrait se jouer cette rencontre. Elle ne s'est donc pas entraînée sur l'aire de jeu 24 heures avant le match, alors que le règlement de la Confédération africaine de football (CAF) l'exige.

Le National stadium de Gaborone était occupé par une église qui a libéré le terrain le même jour dans la matinée. Les joueurs se sont entraînés sur le terrain annexe du stade. Et V.Club a naturellement saisi la CAF via la Fédération congolaise de football association à ce sujet. Qu'à cela ne tienne, les Dauphins noirs de Kinshasa gardent encore leurs chances de qualification au match retour, le 18 septembre, au Stade des martyrs.

M.E.

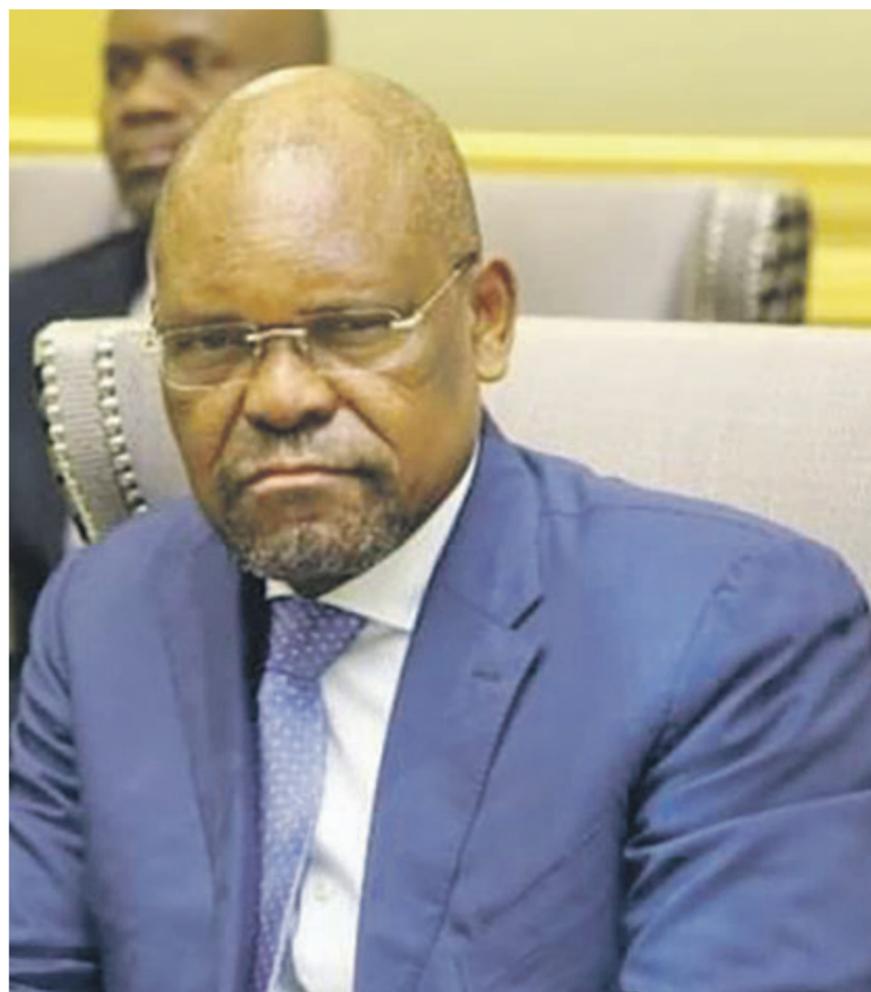
JUSTICE

Les demandes de liberté provisoire des coaccusés de François Beya rejetées

Contrairement à l'accusé principal qui a bénéficié de la liberté provisoire pour raison de santé, les coaccusés du conseiller spécial en matière de sécurité doivent demeurer en détention.

La Haute cour militaire a successivement rejeté les demandes de liberté provisoire des coaccusés de François Beya. Le dernier refus prononcé le 14 septembre concerne Guy Vanda, secrétaire particulier du conseiller spécial. Cela intervient environ un mois après la décision rendue contre la précédente demande introduite par la commissaire supérieure principale, Lyly Tambwe. En effet, la Haute cour militaire avait refusé, le 11 août dernier, la liberté provisoire à trois prévenus dans l'affaire de sûreté de l'État. Il s'agit du commissaire supérieur principal de la police nationale congolaise, Tambwe Mauwa Lily, le lieutenant-colonel Pierre Kalenga et le colonel David Cipaka. Seul le principal accusé, François Beya, a joui d'une décision favorable de la Haute cour le 16 août, lui ayant permis d'être évacué pour des soins médicaux appropriés à Paris, en France. Le conseiller spécial en matière de sécurité de Félix Tshisekedi et consorts sont notamment accusés de complot et offense contre la personne du chef de l'État.

Jules Tambwe Itagali



FESTIVAL TUSEO 2022

Une formation en stand-up au profit des artistes nationaux

A l'orée de la quinzième édition du festival d'humour « tuSeo » qui se déroulera en octobre à l'Institut français du Congo, le comité d'organisation invite les artistes congolais à postuler pour une formation en stand-up.

Organisé sur le thème « Professionnalisons le stand-up », l'atelier de formation s'adresse spécialement aux humoristes, conteurs, comédiens passionnés ou évoluant dans le domaine du spectacle du rire. L'objectif de cette initiative est d'outiller les participants à l'écriture d'un texte pour la scène. Ce, dans la mesure où de nombreux artistes, quoiqu'ayant une carrière professionnelle prolifique, se butent quelques fois à cet exercice. Comme le soulignent les organisateurs, « cet atelier offert par l'Institut français du Congo et le festival tuSeo est un moyen de maîtriser des techniques d'écriture collectives pour écrire des sketches et des textes de stand-up ». Par ailleurs, cette formation entend contribuer à la découverte de jeunes talents et soutenir des artistes en leur offrant la possibilité d'évoluer artistiquement, tant sur le plan national qu'international.

Les candidatures à cet atelier de professionnalisation au stand-up sont ouvertes jusqu'au 15 octobre au service de la communication de l'Institut français du Congo. La formation sera donnée par l'artiste franco-camerounais Saïdou Abatcha, invité spécial de cette quinzième édition du festival tuSeo. Des observations du monde contemporain au détournement des dons humanitaires, en passant par les dic-

tatures, l'industrie envahissante... Saïdou Abatcha est un puits sans fond de proverbes africains assez hilarants et pleins de sagesse. Avec son parcours riche et inspirant, ce conteur-humoriste, magicien du langage, livrera aux participants son expertise et ses secrets professionnels qui lui ont, entre autres, permis dans la plupart de ses spec-

tacles d'accrocher le public en toute finesse.

Notons qu'au terme de la formation, les participants auront l'opportunité de restituer leur apprentissage en présentant des spectacles au cours de la tenue du festival tuSeo, prévu du 27 au 29 octobre à l'Institut français du Congo.

Merveille Atipo

CINÉMA

Des films de comédie en compétition

Deux sélections seront organisées pendant le Festival international du film de comédie, une pour le long-métrage et l'autre pour le court-métrage. La cérémonie se déroulera du 16 au 22 janvier 2023 en Isère, en France. Les dossiers doivent être envoyés avant le 4 novembre 2022 par e-mail à l'adresse suivante : selectionofficielle-fah@agencetg.com.

La sélection officielle du long métrage se fera selon les critères suivants : le film proposé doit être celui de comédie avec une durée minimum d'une heure. Il doit être une œuvre originale et exclusive, qui n'a jamais été exploitée sur le territoire français ni présentée dans une manifestation cinématographique française, ne faisant aucun objet d'une diffusion publique sur internet ou plateforme VOD.

Le candidat doit également fournir un lien de visionnage sécurisé pouvant être visionné durant l'intégralité de la période de sélection, un dossier de presse ou une fiche artistique et technique du film, un formulaire d'informations techniques et artistiques (page 3) complété et signé.

Pour le court-métrage, la sélection est ouverte aux courts-métrages de comédie francophone ayant été réalisés entre novembre 2021 et octobre 2022 dont la durée n'excède pas quinze minutes, génériques inclus. Le dossier d'inscription doit contenir : un bulletin d'inscription entièrement complété, une fiche technique et artistique contenant le synopsis du film, un lien de visionnage sécurisé du film qui doit être valable sur l'ensemble de la période de sélection du festival.

Pour les œuvres étrangères dont la langue originale n'est pas le français, la copie de visionnage doit être accompagnée de sous-titres en français. En rappel, les supports retenus dans les deux compétitions sont uniquement les formats numériques HD.

Rosalie Bindika

ESPACE CULTUREL YARO

Des acteurs muets et malentendants sur scène ce week-end

Site culturel situé derrière l'hôpital général de Loandjili, l'espace culturel Yaro propose deux grands rendez-vous gratuits, le 18 septembre. Il s'agit des consultations poétiques, en matinée au rond-point de Loandjili, et la pièce de théâtre « Si on parlait covid-19 » jouée en langage des signes, l'après-midi.

Les consultations poétiques que l'espace culturel Yaro organise, à l'occasion de la célébration de leur Journée internationale, le 18 septembre, réuniront le public (les malades) avec les artistes (comédiens, danseurs, musiciens et autres) qui prennent la place des médecins pour les consulter et leur proposer des traitements poétiques, et musicaux en plusieurs langues. L'espace culturel Yaro est une des structures africaines choisies par le théâtre de la ville de Paris en France pour les organiser.

Cette année, c'est au rond-point de Loandjili que se feront les consultations poétiques gratuites auxquelles le public ponténégrin est convié pour échanger avec les artistes, confier leurs peines et leurs angoisses et recevoir le remède qui convient dans la langue de son choix.



Pour ce qui est du théâtre, joué en langage des signes par des sourds, muets et malentendants, « Et si on

parlait covid-19» est une pièce d'éducation sanitaire pour la sensibilisation à cette maladie en faveur des

personnes portant ces handicaps (sourdes, muettes et malentendantes). La pièce réunira sur la scène

de l'espace culturel Yaro des acteurs talentueux, notamment Chedon Holla, Aimée Ngoma, Junior Mouzebo, Alirène Tchimbassa, Youmba Niangadou, Paul Tchimbassa et Tania Pandi.

Le spectacle, mis en scène par Pierre Claver Mabilia assisté de Tamane Goma, est une action du partenariat avec le PEV Congo, la Croix-Rouge du Congo, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et l'espace culturel Yaro, dans le cadre d'un projet de renforcement de la communication des risques et engagement communautaire dans la lutte contre la covid-19, financé par la Croix-Rouge américaine. La régie générale sera assurée par Guy Narcisse Mangananga. Le public est invité à ce spectacle gratuit qui promet d'être un moment de rire et de détente.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



Océan du Nord
Sécurité - Confort - Fiabilité

OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!
après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

**Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!**

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les
MARDIS
SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les
JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

AVIS DE RECHERCHE



Depuis le 4 septembre 2022, Mlle Bakouma Betty n'est pas rentrée au domicile familial, aussi elle souffre de dépression mentale. Par conséquent, M. Brice Bakouma demande à toute personne de bonne foi qui aurait rencontré sa petite sœur au nom de Bakouma Betty de lui signaler et le faire parvenir à l'adresse suivante : n°4 rue Missakou, à Moukondo, référence la rue du Gros baobab, appelé Moukondo ou appeler au numéro : 06 694 10 77. Une récompense lui est réservée.

CINÉMA

Cinéastes et cinéphiles en fête

La quatrième édition du Festival international du court-métrage la Pointe-Noire (Ficomp) ouvre ses rideaux le 21 septembre, à l'Institut français du Congo (IFC), a annoncé Michael Gandoh, promoteur et délégué général du Ficomp, au cours de la conférence de presse animée le 13 septembre.

Près de vingt films d'Afrique et d'Europe seront projetés à l'IFC de Pointe-Noire, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard et à Canal Olympia au cours de la quatrième édition du Ficomp, dite de transition, puisque dès l'année prochaine les longs métrages vont également concourir aux côtés des courts métrages qui, pendant trois éditions, ont meublé la programmation du festival tout comme les rencontres professionnelles, les échanges, les ateliers, les master class et les autres activités connexes.

«Œuvrez pour la génération actuelle et garantir la relève pour le cinéma de demain» est le thème de cette édition au relent particulier avec l'organisation de l'atelier des jeunes réalisateurs qui, à la fin de la formation, vont présenter un film collectif qui sera projeté à la soirée de clôture à Canal Olympia. Michael Gandoh a annoncé la création des modules de formation pendant le



La tribune lors de la conférence de presse du Ficomp 2022/Adiac

festival, proposés au public âgé essentiellement de 12 à 17 ans charge à l'orphelinat Cœur de chéri son promoteur. Paola. « C'est pour le Ficomp Une autre innovation apportée

tinguer les meilleurs en compétition nationale (Grand prix du meilleure œuvre congolaise, prix de la meilleure fiction, prix de la meilleure interprétation masculine, prix de meilleur interprétation féminine, prix du meilleur scénario, prix du meilleur documentaire, prix du meilleur son). Quant au trophée Mâ Loango, il va récompenser les meilleurs en compétition internationale (Grand prix de la meilleure création internationale, prix de la meilleure fiction, prix de la meilleure interprétation masculine, prix de la meilleure interprétation féminine, prix du meilleur scénario, prix du meilleur documentaire, prix du meilleur son).

Des ateliers sur le jeu d'acteur animés par les personnes ressources de Canal+, la conférence sur la propriété intellectuelle et le marché international du cinéma et de la création sont les autres attractions du Ficomp cette année.

Hervé Brice Mampouya

«Œuvrez pour la génération actuelle et garantir la relève pour le cinéma de demain»

mais aussi aux jeunes orphelins passionnés du septième art, en l'occasion de dire que le cinéma est ouvert à tous», a ren- à cette édition est l'introduction du trophée Makoko qui va dis-

EN VENTE

ÉDOUARD LONONGO

**RÉPUBLIQUE DU CONGO
RÉFLEXION SUR LA PRATIQUE
PARLEMENTAIRE
AU SÉNAT**

Préface de Pierre Ngo

Laurent Tongo

**LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS
DANS LES ÉTATS MEMBRES
DE LA CEMAC**
ÉTUDE COMPARÉE

ESSAI

Boubacar Boris DIOP

MURAMBI
Le livre des ossements

Roman

WINNER of the NEUSTADT PRIZE
Flores Zoé

Roland BEMBELLY

**Code des
Hydrocarbures
du Congo**

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALEBAYI

**Le Commandant
Marien Ngouabi**
(1938-1977)

Un leader charismatique
et un modèle pour l'Afrique

Préface du Dr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

**Paradoxe de
l'agriculture congolaise**

Préface de Jean-Louis BOUTY
Ministre de l'Aménagement du Territoire
et des Grands Travaux

Lazare BABINDAMANA BIZI

**LES PASSERELLES
DANS
LE MONDE
DU TRAVAIL**

L'Harmattan

Roland Bembelly et Annicet Cyriaque Nassy Pratt

**Précis de sous-traitance
au Congo**
Nouvelle réglementation de la sous-traitance
pétrolière

Rigobert Sabin BANZANI

**Le droit de l'urbanisme
au Congo**
Stratégies publiques de maîtrise foncière
et pratiques privées

L'Orphelinat
Cœur de Chéri

Placide Moutoukou

**PRÉSIDENTS ET MINISTRES
DU CONGO-BRAZZAVILLE
(1958-2021)**



RECRUTEMENT D'UN.E ASSISTANT/E DU PROJET – VET TOOLBOX II CONGO / EXPERTISE FRANCE

Position: ASSISTANT/E DU PROJET

Projet: VET TOOLBOX II

Lieu d'affectation: Pointe Noire, République du Congo

Reporte à: Chef du Projet VET Toolbox II

Démarrage: le plus tôt possible (Septembre 2022)

APERÇU DE LA MISSION

Expertise France recherche un.e assistant.e de projet pour la mise en œuvre du projet VET Toolbox II au Congo. Il/elle contribue à la réalisation des objectifs de VET Toolbox II en appuyant directement le chef de projet en matière des finances et administration principalement, ainsi que dans l'implémentation des activités du projet.

CONTEXTE DU PROJET

Le présent recrutement se fait dans le cadre de VET Toolbox II, un programme multi-pays financé par l'Union Européenne (UE) et mis en œuvre par différentes agences de coopération. D'une durée estimée de 24 mois, il vise à optimiser le lien entre l'offre de formation professionnelle et les besoins du secteur privé dans 11 pays d'Afrique subsaharienne pour y encourager une croissance économique plus inclusive et créatrice d'emplois locaux.

L'objectif global du programme est d'améliorer l'impact, en termes d'emploi, des programmes d'investissement de la Commission européenne (EIP – External Investment Plan) 1 dans les pays ciblés à travers le développement du capital humain et un meilleur accès à l'emploi. Plus spécifiquement, le programme vise à améliorer la transmission et le développement de compétences professionnalisantes, en lien direct avec les besoins du secteur privé dans le cadre du programme d'investissement européen et des secteurs économiques qu'il appuie. Expertise France met en œuvre le projet en Côte d'Ivoire et au Congo, avec une équipe-projet dédiée par pays.

Au Congo, trois sous-interventions ont été retenues pour décliner l'action de VET Toolbox II :

1/ Appui à la formation et l'insertion des jeunes dans le secteur forestier industriel

Opportunité d'investissement : Accompagnement des perspectives de développement et d'investissement des grandes entreprises œuvrant dans la gestion vertueuse de la forêt au nord du Congo.

Descriptif de l'action :

- 150 personnes formées et sélectionnées localement (50% de jeunes): plusieurs cycles de formation de 15 à 25 personnes sur des qualifications prioritaires identifiées en concertation avec les entreprises
- 100% de la formation en milieu de travail dans les entreprises membres de la fédération bois d'UNICONGO
- Formations de formateurs pour plusieurs qualifications du secteur bois dans l'objectif de disposer d'une expertise locale

Principaux résultats de l'action :

- 115 personnes formées insérées dont:
- 70% qui accèdent à un emploi décent
- 30% plus qualifiées pour conserver leur emploi et évoluer professionnellement
- 10 formateurs sur des qualifications des métiers du bois sont formés

2/ Appui à la formation et l'insertion des jeunes en maintenance

Opportunité d'investissement : Réponse aux besoins multisectoriels de recrutements de technicien(ne)s de maintenance

Descriptif de l'action :

- 200 personnes formées dont 40% de femmes selon les modalités de l'alternance
- 3 CEFA équipés par de nouveaux plateaux techniques complémentaires et appui aux CEFA pour la mise en œuvre des nouveaux modules de formation
- Formation de formateurs et mise à disposition de formateurs qualifiés dans les CEFA sur des plateaux techniques spécifiques complémentaires

Principaux résultats de l'action :

- 3 centres d'EFP aux capacités renforcées (2 CEFA de Pointe Noire et 1 CEFA de Brazzaville)
- 150 personnes formées insérées dont:
- 60% qui accèdent à un emploi décent
- 40% plus qualifiées pour conserver leur emploi et évoluer professionnellement
- 20 formateurs/personnel de l'EFP formés
- 3 nouveaux modules de formation qualifiante sont intégrés dans les CEFA

3/ Appui à la formation et l'insertion des jeunes dans l'écotourisme

Opportunité d'investissement : Accompagnement du développement du secteur du tourisme durable. A noter que le gouvernement congolais a élaboré une feuille de route pour le développement de l'écotourisme afin qu'il contribue véritablement à l'économie nationale et à la création d'emploi avec l'impulsion de l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées (ACFAP)

Descriptif de l'action :

- Portrait du secteur et identification des besoins en qualifications prioritaires dans les départements ciblés
- 50 personnes formées (50% de femmes). Les formations seront mises en œuvre selon les modalités privilégiées suite à l'étude des besoins prioritaires du secteur menée dans le cadre du projet.

Principaux résultats de l'action :

- 1 étude sur les besoins en main d'œuvre réalisée
- 35 personnes formées insérées dont:
- 80% qui accèdent à un emploi décent
- 20% plus qualifiées pour conserver leur emploi et évoluer professionnellement

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Cette description de poste décrit uniquement la portée générale de l'activité et les tâches et responsabilités de base associées à ce poste. Elle peut être complétée par une définition plus détaillée des tâches et des responsabilités et est susceptible d'être modifiée à la discrétion de l'employeur.

Principales responsabilités et portée du travail

Implementation du projet

- Assister le chef de projet dans la mise en œuvre journalière des activités du projet.
- Faire du terrain en appuyant le chef de projet dans la mise en œuvre de certaines activités nécessitant son appui
- Animer des réunions et séminaires/ateliers de service en l'absence du chef de projet
- Rédiger les rapports sur le progrès des activités du projet
- Assumer l'intérim en l'absence du chef de projet

Administration et finances

Domaine des finances

- Tenir la caisse du projet & veiller au respect des procédures financières et réglementations d'Expertise France notamment en matière de reporting mensuel au siège d'Expertise France;
- Fournir des conseils et soutenir le chef de projet sur toutes les questions financières, y compris les questions d'approvisionnement et de logistique;
- Fournir des conseils sur le droit fiscal local et les normes et procédures
- Mise en place du système financier requis par le siège et respect des délais de préparation et de soumission des rapports financiers
- Traiter le versement des impôts, s'il y en a, en temps opportun et autres contributions aux institutions concernées
- Faire des rapprochements bancaires en temps opportun, la clôture de fin du mois et des activités de fin d'année, y compris les listes d'inventaire, etc.
- Suivi du budget et appui au chef de projet sur les questions de gestion financière et les procédures administratives
- Préparation des rapports financiers intermédiaires et annuels du projet
- Gestion des audits financiers

Domaine administratif

- Rédaction et gestion des contrats avec les partenaires, prestataires et consultants locaux
- Gérer les cotisations sociales en collaboration avec les institutions concernées
- Toute autre activité administrative du projet

PROFIL RECHERCHE

L'assistant.e de projet devra être titulaire d'un diplôme de formation supérieure (niveau minimum bac +3) en économie, finance ou gestion et posséder au moins 5 ans d'expérience professionnelle post-formation en tant qu'assistant.e projet ou assistant.e administratif et financier exerçant de préférence dans les organisations professionnelles, les organisations internationales, les projets de coopération bilatérale ou multilatérale, les bailleurs de fonds, les ONG internationales.

Une expérience préalable dans le secteur de la formation professionnelle/insertion professionnelle au Congo est un atout.

Il/Elle devra, si possible, avoir des connaissances dans la mise en œuvre et la gestion de projet financés par des bailleurs internationaux, notamment l'Union Européenne.

COMMENT POSTULER ?

Les candidatures doivent contenir un CV et une lettre de motivation. Tout dossier incomplet sera rejeté. Des attestations de travail et certificats sur des missions précédentes peuvent être joints au dossier.

Pour postuler, merci de passer par le site de recrutement d'Expertise France, disponible au lien suivant : https://www.expertisefrance.fr/web/guest/on-recrute#page-8321-1-assistant-e-de-projet-h-f-vet-toolbox-ii-en-republique-du-congo-fr_FR?backlink=search

La date limite pour candidater est le vendredi 23 septembre 2022.

Merci de noter que seules les personnes retenues pour un entretien seront contactées par Expertise France.

FOOTBALL

Le Congo affrontera Madagascar et la Mauritanie en amical

Les Diables rouges vont bénéficier d'une mise au vert à Casablanca, au Maroc, au cours de laquelle ils livreront deux matches amicaux, respectivement les 24 et 27 septembre, contre Madagascar et la Mauritanie.

Paul Put, le sélectionneur des Diables rouges, a dévoilé le programme de préparation au cours de la conférence de presse qu'il a animée le 14 septembre, au siège de la Fédération congolaise de football (Fécfoot). Les joueurs locaux quitteront Brazzaville ce jeudi matin et les professionnels rejoindront l'équipe à partir du 18 septembre à cause des matches avec leurs clubs respectifs. Le stage du Maroc permettra de préparer la double confrontation contre le Sud Soudan prévue au mois de mars pour le compte de la troisième et quatrième journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations. Paul Put s'appuiera sur la prestation de ses poulains face à la Gambie pour préserver les acquis et corriger les faiblesses constatées.

« Après le match que nous avons joué contre la Gambie, on a vu une équipe très motivée et aussi la qualité des joueurs. Nous avons créé des occasions et n'avons pas donné l'opportunité à l'adversaire. C'est ce que nous avons essayé de travailler depuis une année. C'est important de garder ces acquis. Nous avons encore des choses à améliorer au niveau du pressing et la finition.

Nous créons des occasions, c'est déjà bien mais il faut les concrétiser. Nous essayons de transmettre la confiance à ce groupe car ce sont des matches très importants, la double confrontation contre le Sud Soudan. Si nous pouvons obtenir de bons résultats sur cette double confrontation, je pense que 80% du travail sera fait », a-t-il précisé.

Face à la presse, le technicien belge a défendu le choix opéré dans la liste des Diables rouges convoqués pour ce stage, précisant que certains joueurs comme Ryan Bidounga, Fernand Mayembo, Bradley Mazikou et Prince Mouandza et même Charpentier qui avait donné son accord de principe ne feront pas le déplacement de Casablanca parce qu'ils sont gênés par des blessures.

« Dommage, nous avons des blessures comme celles de Bidounga et de Mayembo. C'était bien de les voir ensemble. Nous avons toujours eu des difficultés au niveau de la défense. Sauf que nous récupérons Passi, un nouveau joueur toujours titulaire à Niort. Baudry qui joue tout le temps. Nous allons voir le comportement de la défense, notamment dans l'axe », a commenté le sélectionneur

Il a éclairé l'opinion sur le cas Thievy Bifouma. Le meilleur buteur de la sélection resté sans club bénéficie des faveurs du sélectionneur. « C'est dommage qu'il n'a pas encore un club. Je pense qu'il a montré quelque chose pour le match contre la Gambie. Quand j'étais sélectionneur du Burkina Faso, Dagano était un monument dans l'équipe nationale. Il était intouchable mais à un certain moment il n'avait pas beaucoup de matches. Il avait le bon état d'esprit. De temps en temps, il faut avoir de la psychologie dans le football. Il a été très important pour le groupe. C'est la même chose avec Thievy Bifouma. Il est le meilleur buteur de la sélection et il a fait beaucoup de choses pour cette équipe », a expliqué le sélectionneur. Le stage, a-t-il expliqué, pourrait être une meilleure vitrine pour le joueur en quête de club. Thievy Bifouma va, en effet, profiter de ce stage pour travailler individuellement avec le préparateur physique de la sélection. « Thievy m'a prouvé sa qualité pour être un leader dans le groupe, c'est pour cette raison que je l'ai appelé. Il va travailler avec nous et avec le préparateur physique. Comme



Paul Put animant la conférence de presse Adiac

(Niort/France) les gens viendront sans nul doute assister à des rencontres, ils pourront le remarquer: C'est ce qui s'est passé avec Francis Nzaba quand il a été appelé en sélection pour le stage en Turquie... Donnez le temps de jeu à Thievy est un objectif car sa présence va motiver et donner la confiance au groupe », a-t-il soutenu.

La liste des joueurs convoqués

Gardiens de but :

Pavhel Ndzila (AS Otohô/Congo), Giscard Mavoungou (Diables noirs/Congo), Christoffer Mafoumbi (FC Differdange 03/Malte)

Défenseurs : Ravy Tsouka (Waregem/Belgique), Nolan Mbemba (Le Havre/France), Baudry Marvin (Laval/France), Messie Biatoumoussouka (Botev Vratsa / Bulgarie), Fred Dembi (Red star/France), Hernest Malonga (Diables noirs/Congo), Raddy Ovouka (New Mexico city/ Etats-Unis), Byan Passi

(Niort/France)

Milieux du terrain : Durel Avounou (Umraniyespor/ Turquie), Gaius Makouta (Beovista/Portugal), Antoine Makoumbou (Cagliari Calcio/Italie), Harvy Ossété Italy (Saint Eloi Lupopo/ RDC), Dylan Saint Louis (Hatayasport/ Turquie), Chandrel Masanga (Partizani Tiran/Albanie).

Attaquants : Prestige Mboungou (Ajman/Emirats arabes unis), Beni Makouana (Montpellier /France), Bevic Moussitou Oko (Ajaccio/France), Guy Mbenza (Al Tai/ Arabie saoudite), Warren Tchimbembé (Guingamp/France), Kevin Monzialis (ST Poltan/Autriche), Yann Mabela (EXC. Virton/Belgique) et Thievy Bifouma (sans club)

Reserves

Défenseur : Francis Nzaba (Basakeshir Istanbul/ Turquie), Varel Rozan (AS Vita club/RDC), Louis Fauriel (Akritis Chorakas/Chypre).

Milieu : Prince Obongo (Diables noirs)

James Golden Eloué


www.adiac.tv

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION
AFRICAINNE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

 +336 11 40 40 56

 info@adiac.tv



84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

ANGOLA

Investiture du président Joao Lourenço

Réélu à l'issue des élections du 24 août dernier, le président angolais, Joao Lourenço, va prêter serment ce 15 septembre. Plusieurs chefs d'Etat africains ont effectué le déplacement à Luanda parmi lesquels le président congolais Denis Sassou N'Gusso, arrivé hier dans la capitale angolaise.

Le chef de l'Etat sortant de l'Angola et son parti, le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), ont obtenu au terme du scrutin électoral 51,7% des suffrages contre 44,05% de son challenger Adalberto Costa Junior de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola.

Un score illustrant un vote serré pour la première fois depuis l'indépendance de l'Angola en 1975, remporté malgré tout par le parti au pouvoir qui compte désormais 124 députés à l'Assemblée nationale sur un total de 220 contre 150 auparavant. En 2008, le MPLA avait obtenu 82 % des suffrages aux élections législatives ; 72 % en 2012 et 61 % en 2017 lors des élections générales. Le président Joao Lourenço a succédé en 2017 à l'ancien chef de l'Etat angolais, Jose Eduardo dos Santos -ayant dirigé l'Angola de 1979 à 2017- décédé le 8 juillet dernier à Barcelone, en Espagne, et inhumé le 28 août à Luanda.

Porté à la tête à la fois du pays et du MPLA, le nouveau chef de l'Etat angolais a fait de la lutte contre la corruption son cheval de bataille. Après sa prestation de serment, il sera appelé, dans le cadre du second mandat, à œuvrer en faveur de la cohésion au sein de sa famille politique et au niveau national au regard des dissensions et des contestations sociales qui ont précédé les élections.

Christian Brice Elion



COOPÉRATION

Antananarivo et l'OIF renforcent leur relation

La secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Louise Mushikiwabo, a rencontré au cours d'une audience le président malgache, Andry Rajoelina, avec lequel elle a discuté des moyens de renforcement de la coopération entre les deux parties.

Parmi les domaines de coopération évoqués figurent l'appui et l'autonomisation des femmes dans le milieu rural à travers l'entrepreneuriat, la lutte contre les effets du changement climatique, le soutien aux efforts dans le cadre de l'opération de distribution d'actes d'état civil, l'éducation ou encore la promotion des technologies numériques à Madagascar. Louise Mushikiwabo a salué la réussite des projets menés de concert par l'OIF et le gouvernement de Madagascar. Elle a émis le souhait pour que lesdits projets dans les domaines cités soient étendus dans les zones situées en dehors des sites pilotes.

Pour sa part, Andry Ra-



Louise Mushikiwabo, a rencontré hier après-midi le président de la République, Andry Rajoelina DR

La lutte contre les effets du changement climatique, le soutien aux efforts dans le cadre de l'opération de distribution d'actes d'état civil, l'éducation ou encore la promotion des technologies numériques à Madagascar

joelina s'est réjoui de l'engagement de l'OIF dans la facilitation de l'obtention du fonds vert pour le climat pour les pays francophones. Louise Mushikiwabo a adressé une invitation au président malgache en vue de sa participation au 18e Sommet de la Francophonie prévu à Djerba, en Tunisie, les 19 et 20 novembre prochain. Elle s'est également entretenue avec le ministre des Affaires étrangères, Richard Randriamandranto. Arrivée à Madagascar le 10 septembre dans le cadre de sa tournée dans l'océan Indien, la secrétaire générale a clôturé sa visite dans la Grande Île le 13 septembre.

Noël Ndong